

CASIM

Marseille depuis 1906

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS...

LE CASIM, LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS...



Adresse : 109 Rue Breteuil,
13006 Marseille

Téléphone : 04 96 10 06 70

Mail : contact@casim.fr



Adresse : 31 Boulevard Bernex,
13008 Marseille

Téléphone : 04 91 73 04 58

Mail : lesoliviers@casim.fr



Adresse : 64 Avenue d'Haifa,
13008 Marseille

Téléphone : 04 96 10 06 90

Mail : contact@acad.fr

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le bureau exécutif
LONDNER Marie-Hélène
HALIMI André
ALLOUCHE Guy
DEMBERT Laurent
BENARROCH Elie
VEILLARD Gérard
- Les administrateurs
ALLOUCHE Jocelyne
AMAR Nelly
CHARBIT Elsa
FAJNZYLBERG Roger
HADDAD FARHANA Caroline
MASLIAH Vanessa
STORA Lionel
STORA Lionel
SITRUK Evelyne
YOUKNOVSKI Véronique

SOMMAIRE

ÉDITO	P.3	LOGEMENT	P.31
QUI SOMMES-NOUS?	P.5	EMPLOI & FORMATION	P.35
PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	P.8	ÉTABLISSEMENTS	P.45
FAMILLES & JEUNESSE	P.12	REMERCIEMENTS	P.51
SENIORS	P.20	NOS PARTENAIRES	P.52
BOUTIQUE SOCIALE	P.27		

LE TRAVAIL SOCIAL, UN INCONDITIONNEL DE TOUTE CRISE

Le CASIM est engagé depuis plus d'un siècle, chaque jour, auprès de la communauté juive marseillaise et plus largement auprès de la population de Marseille et de sa région au service des plus démunis, des personnes vulnérables ou en perte d'autonomie. Nous développons une approche globale de l'accompagnement des personnes fragiles, en difficultés sociales et professionnelles.

Depuis le printemps 2020, les institutions sociales et médico-sociales ont dû adapter leur organisation et leurs offres de services pour prendre en compte les mesures de protection afin de lutter contre la propagation rapide du virus. Des prises de décision se sont imposées pour faire face à l'urgence sans toujours pouvoir en mesurer les effets attendus et inattendus.

Tous les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ont été concernés : familles en situation de précarité, enfants protégés, allocataires de minima sociaux, personnes âgées, personnes handicapées et personnes hébergées.

Face à la crise sanitaire nous affrontons une paupérisation des personnes accompagnées, nous devons également faire face à l'émergence de nouveaux publics et déplorons une intensification de l'isolement pour les personnes âgées. La crise a touché certaines catégories de population qui vivaient à la limite de la précarité et qui n'ont malheureusement pas pu faire face aux nouvelles difficultés rencontrées suite à la pandémie.

Les publics jeunes et étudiants étaient peu connus de nos services avant la crise, ils sont aujourd'hui nombreux à manifester leurs besoins de soutien financier et psychologique.

Les inégalités sont aujourd'hui exacerbées et nous devons alors examiner toutes les situations déjà connues ou nouvelles nées de la crise, afin de redistribuer les ressources fondamentales de manière plus équitable, afin de mettre en place des mesures préventives et cela, non pas au nom de la charité mais au nom des droits humains universels. La solidarité de tous repose avant tout sur des principes éthiques de justice sociale.



Historiquement le CASIM a à cœur de se renouveler perpétuellement en prenant en compte l'évolution des conditions de vie. Aujourd'hui la précarité s'est accentuée et semble donc s'être installée de façon durable. C'est dans ce contexte que le CASIM œuvre pour proposer des solutions toujours plus efficaces et pérennes concernant les problématiques d'isolement des personnes âgées, d'urgence alimentaire, de logement, d'accès aux soins, d'insertion professionnelle ou de soutien psychologique.

C'est par des recrutements de nouveaux professionnels, l'augmentation des aides financières délivrées, la mise en place de nouveaux dispositifs, l'informatisation des services et la création de nouveaux services que nous œuvrons pour apporter des réponses innovantes et pertinentes aux plus démunis.

Dans la quête d'une vie meilleure, nous pouvons nous appuyer sur des équipes compétentes et efficaces, des bénévoles engagés et un conseil d'administration investi. Ce rapport d'activité est l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs, bénévoles, élus et professionnels, et de leur témoigner notre gratitude pour leur engagement exemplaire.

L'année 2021 a été riche pour le CASIM, nous vous invitons à découvrir les nombreuses actions menées par nos services.

Marie- Hélène LONDNER

Présidente

Myriam SOBOL

Directrice Générale



LE CASIM AUJOURD'HUI

Créé en 1906, le CASIM est une association reconnue d'utilité publique dont le but est de venir en aide aux plus démunis, aux personnes et familles fragiles, confrontées à des difficultés sociales, économiques ou professionnelles, à la perte d'autonomie, au délitement du lien social.

Au fil des ans, le CASIM a adapté son action pour répondre au mieux à l'évolution des besoins des personnes en situation de précarité au sein de la communauté juive de Marseille et sa région, et, au-delà, à toute personne en difficulté vivant sur le territoire marseillais.

Ainsi, depuis les années 1990, le CASIM a largement diversifié les prestations qu'il propose et a ouvert son action à de nouveaux bénéficiaires. L'association a centré ses priorités en termes de lutte contre l'exclusion, sur l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté du bénéficiaire. Elle a modernisé son service social polyvalent, créé l'Espace Réussite, service d'accompagnement à l'emploi et à l'insertion, développé l'accueil et l'hébergement en établissement de personnes âgées, aux Oliviers, proposé une offre de services conforme aux nouvelles attentes du public. Par ailleurs, le CASIM crée en 1998 l'ACAD, association communautaire d'aide à domicile.



À des fins de cohérence et de partage entre les différents services et établissements, le CASIM a constitué une unité économique et sociale (UES) qui regroupe depuis 2010 l'ensemble des services du CASIM (siège, service social, espace Réussite, les Oliviers...) et ceux de l'ACAD (service d'aide à domicile, service de soins infirmiers).

La démarche menée auprès des bénéficiaires, ainsi que les relations développées avec les partenaires internes et externes, se déroulent selon des principes de respect des individus et de confidentialité des informations délivrées, inhérents aux règles déontologiques de la profession. Elle repose sur une approche globale de l'accompagnement des personnes fragiles, soutenue par des unités professionnelles et opérationnelles pour mieux répondre à la complexité de la demande.

NOS VALEURS, NOS MISSIONS

Le CASIM promeut la solidarité communautaire et la justice sociale :

- Au service des personnes fragilisées de Marseille et sa région : personnes âgées ou en situation de handicap, familles en situation de précarité, personnes confrontées à des difficultés d'insertion, de logement et de santé, durables ou passagères,
- En proposant un accompagnement adapté, des lieux d'accueil et d'écoute, ouverts à tous, dans le respect des valeurs et des traditions juives,
- En prenant appui sur des professionnels aux compétences reconnues.

Les valeurs suivantes guident notre action en toute situation, en toute circonstance, dans tous nos services et établissements. Elles sont ancrées dans notre histoire, elles donnent sens à notre avenir.

Nous veillons à prendre appui sur elles dans les interventions et prestations que nous déployons.

SOLIDARITÉ

**Justice sociale,
fraternité**



La solidarité au CASIM s'exprime à travers la fraternité et l'entraide que nous apportons au quotidien aux plus démunis, à toute personne en situation de précarité. Parce que nous avons le souci des autres, nous serons à leurs côtés en toute circonstance. Notre action solidaire contribue ainsi à la justice sociale.

ÉTHIQUE JUIVE



**Identité juive, confiance, foi, espoir,
transmission et mémoire, résilience**

L'action sociale et médicosociale du CASIM reflète notre fidélité et notre attachement à l'éthique juive, ancrée dans notre histoire. D'abord en déployant dans nos structures les prestations qui permettront à ceux qui le souhaitent de rester fidèles à la tradition juive, à permettre à chacun d'exprimer son identité. Ensuite, en faisant notre, l'idée de résilience : quelles que soient les difficultés, nous sommes confiants de pouvoir les dépasser, comme nous l'enseigne l'histoire et la tradition juives. Enfin, en portant l'exigence de la transmission et de la mémoire pour prévenir le délitement du lien entre génération, apprendre de notre histoire, transmettre aux plus jeunes. Cette leçon, apprise de nos anciens et transmise de génération en génération, dicte notre action.

Qui sommes-nous ?

OUVERTURE

Pluralité, diversité, tolérance, respect des convictions



Les prestations et services que nous proposons sont accessibles dans un esprit d'ouverture, à tous.

Accompagner et prendre en charge sans exclusive, toute personne se trouvant dans le besoin, confrontée à des difficultés est une valeur clé dans notre philosophie d'action.

Elle prend sa source dans l'éthique juive du CASIM. Nous sommes profondément attachés à la tolérance et au respect des convictions et opinions de chacun, dans leur pluralité, dans leur diversité, sans apriori.

BIENVEILLANCE

Altruisme, aide, écoute, hospitalité



Au CASIM, la bienveillance est une exigence incontournable. Elle se manifeste par l'attention, le respect, l'empathie authentique, l'hospitalité que portent les équipes de professionnels et de bénévoles aux usagers de nos services. Nous prenons le temps de les écouter, nous recherchons leur bien-être et pas simplement le « bienfaire », nous les accompagnons dans un environnement hospitalier, chaleureux et convivial.

DÉONTOLOGIE

Éthique professionnelle, transparence, professionnalisme



L'accompagnement de personnes en difficulté, exige une rigueur professionnelle sans faille.

Nos équipes organisent leurs pratiques dans le respect des règles éthiques et déontologiques, pour le bénéfice de chaque usager.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE

Générosité, bénévolat



Le CASIM, a à cœur d'être au plus près des défis et enjeux qui intéressent notre société, plus particulièrement ceux que nous accompagnons au quotidien. Pour y répondre, nous sommes partie prenante de notre environnement social et sociétal. Nous recherchons la générosité du public, et la mobilisation du bénévolat pour améliorer nos pratiques, conduire notre action au regard des enjeux sociaux, environnementaux, économiques. Il en est de notre engagement responsable.

Pour les plus précaires il n'a y'a pas eu de « retour à la vie normale » depuis la crise sanitaire. Leurs difficultés ne cessent de croître, on constate malheureusement une aggravation de la situation.

Nous déplorons une nette augmentation globale de notre file active en 2021. Le budget consacré à l'octroi d'aides financières d'urgence aux usagers a par conséquent augmenté pour répondre aux besoins.

2021 a donc été une année clef pour intégrer les mutations du Travail Social, percuté de plein fouet par la pandémie Covid 19.

Après 2020, le Travail Social au CASIM, bousculé dans ses schémas d'intervention classiques, a dépassé l'étape des changements réactionnels et subis pour passer à une année de mise en place de pratiques innovantes et motrices.

« L'aller-vers » est au cœur des mutations du Travail Social.

Cette nouvelle façon d'aborder les publics que nous aidons tient à l'évolution profonde des problématiques sociales et au constat de l'existence d'une partie non négligeable des plus en difficulté, qui n'accède pas aux prestations ou aux services qui leur sont destinés.

« L'aller-vers » est alors conçu et défendu comme une réponse.

C'est une réponse pertinente adaptée aux défis sociaux actuels et au décrochage de catégories de la population qu'il s'agit d'aller « récupérer ». La démarche « aller-vers » en travail social se présente comme le moyen d'aller à la rencontre de ces publics qui ne connaissent pas les services sociaux ou ceux qui sont laissés sur le bord du chemin, la crise sociale faisant suite à la crise sanitaire.

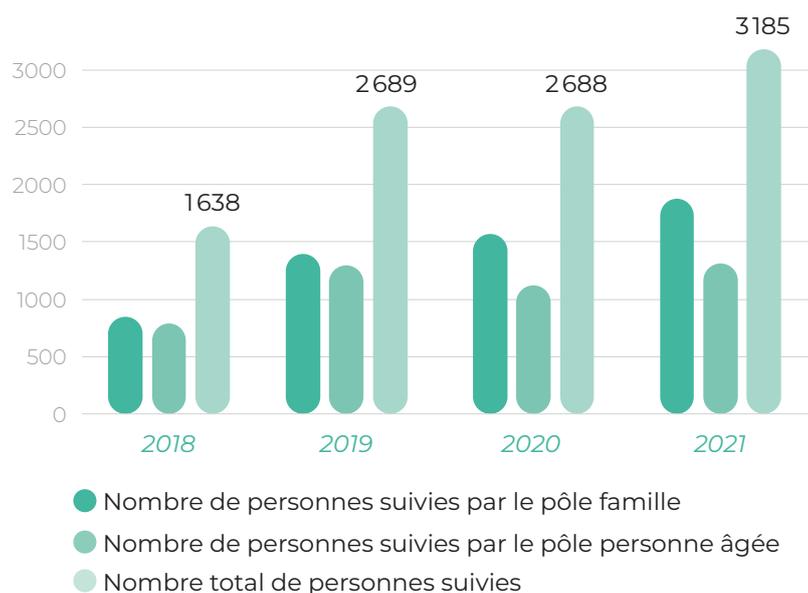


Aller-vers ne se limite à traiter les multiples demandes qui sont adressées aux travailleurs sociaux, mais consiste aussi à établir les conditions pour aller à la rencontre des personnes qui ne font pas ou plus la démarche de solliciter les services sociaux.

En 2021, le CASIM a privilégié une approche plus préventive et ancrée sur le terrain. De ce point de vue, l'« aller-vers » ne signifie rien d'autre que le retour au cœur de métier, là où le fonctionnement des institutions contribue à produire de la distance entre les travailleurs sociaux et les personnes en grande difficulté.

Mais la crise sanitaire n'a fait que révéler une situation connue de longue date. Les professionnels sont confrontés à une détresse sociale grandissante. Pour autant, l'activité du service social a encore fait face à des contraintes sanitaires tout au long de l'année. Tous les bénéficiaires nécessitant une réponse sociale (aide financière, orientation, information...) ou une démarche administrative d'accès à leurs droits ont été systématiquement rappelés et accompagnés par les travailleurs sociaux. Le CASIM utilise un logiciel en ligne « Millésime Action sociale » consultable en ligne à partir d'une connexion sécurisée qui permet de gérer l'ensemble des activités mises en œuvre par le service social et d'avoir accès au dossier numérisé de chaque bénéficiaire. L'accompagnement social a été possible, sans rupture ni ralentissement de l'activité.

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE DU PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

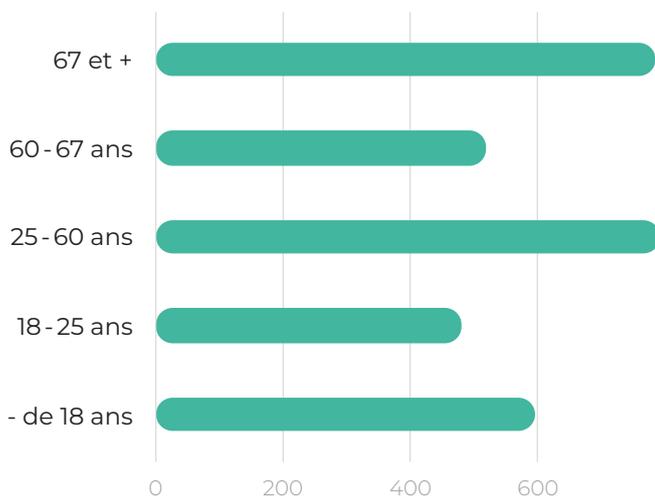


Le pôle d'accompagnement social en 2021 ce sont des travailleurs sociaux, assistantes sociales et éducateur spécialisé, des psychologues, des visiteurs sociaux, des permanents à la Boutique Sociale et à la Boutique Sociale Itinérante, des agents d'accueil et assistants administratifs : 21 professionnels dirigés par la directrice de l'action sociale.

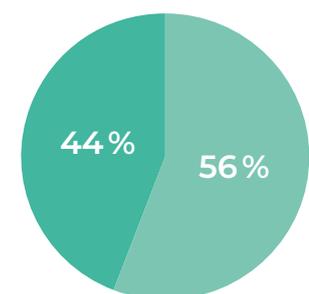
En 2021 malgré la crise sanitaire qui a contraint plusieurs services sociaux à y renoncer, le Pole d'intervention Sociale a accueilli des stagiaires en partenariat avec les instituts de formation en Travail Social régionaux et l'Université d'Aix-Marseille.

L'accueil et la formation des étudiants dans le secteur de l'accompagnement social ainsi que dans le cursus de formation des psychologues nous tient à cœur. Il dynamise les équipes, favorise l'ouverture et les échanges et le partage de connaissances avec les professionnels de demain.

NOMBRE ET TYPOLOGIE DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2021 RÉPARTITION PAR ÂGE



NOMBRE ET TYPOLOGIE DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2021 RÉPARTITION PAR SEXE



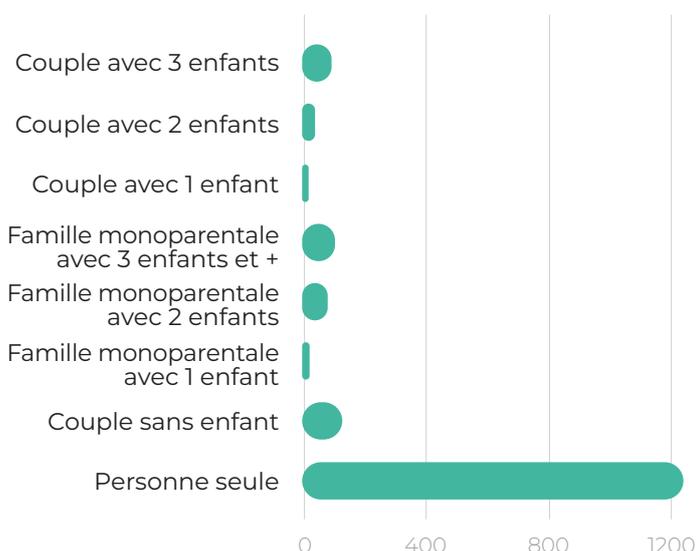
● Hommes ● Femmes

En 2021, le nombre de situations préoccupantes a mobilisé la totalité des équipes professionnelles : difficultés financières entraînant des ruptures totales de paiement de loyers, difficultés éducatives rencontrées par des familles qui étaient primo demandeuses auprès de travailleurs sociaux, difficultés de jeunes « en rupture de socialisation » suites aux confinements, étudiants déroutés dans un parcours jusqu'ici classique et maîtrisé.

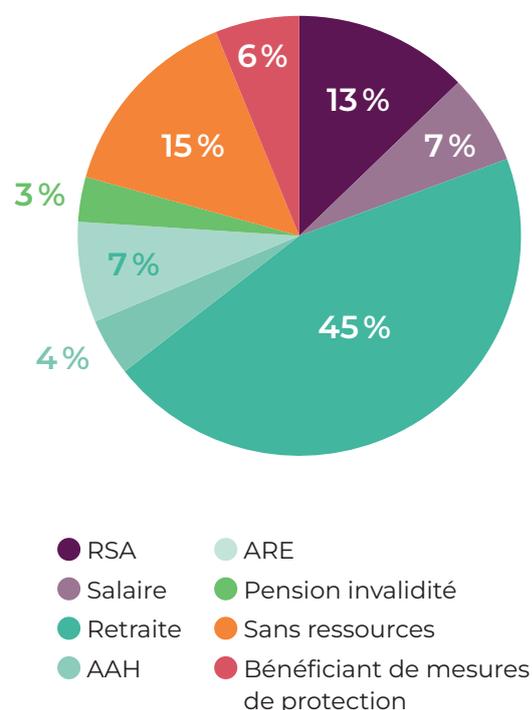
Concernant les aînés un défaut de soins médicaux, des mutuelles santé abandonnées, des logements totalement inadaptés nous ont parfois contraints à signaler nos inquiétudes pour obtenir des mesures de protection.

La dégradation de la santé psychique des familles, jeunes ou seniors que nous avons accompagnés est très inquiétante. Si les troubles sont de nature et d'intensité variables, ils laissent les travailleurs sociaux dans une zone de soutien au-delà de leurs champs de compétences. Des situations de tensions, d'agressivité, verbales ou physiques ont été plus nombreuses depuis la crise sanitaires Covid 19. Ces difficultés de santé et les problèmes de comportement sont générateurs d'une grande détresse pour les personnes, jeunes ou adultes, qui y sont confrontés. Nos interventions bienveillantes, dans le respect de la sécurité des professionnels et des publics accueillis, sont centrées vers l'accès ou la reprise des soins.

RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS PAR TYPE DE COMPOSITION FAMILIALE



RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS PAR TYPE DE RESSOURCES



La mission du service social famille consiste à proposer un accompagnement socio-éducatif en complément des dispositifs publics avec pour objectif de rétablir et consolider progressivement leur autonomie.

La relation d'accompagnement des personnes en difficulté sociale vise à stabiliser et à améliorer leur qualité de vie dans la durée. Sa mise en œuvre repose sur le professionnalisme de ses acteurs sociaux, qui combinent à la fois qualification, connaissance théorique et compétence professionnelle, expérience et respect de l'identité et des cultures des personnes accompagnées.

Des psychologues interviennent soit dans le cadre de suivis individualisés à domicile ou sur RDV au siège de l'association ou dans le cadre de permanences téléphoniques d'écoute.

Les psychologues interviennent également en milieu scolaire (de la maternelle au lycée). Les élèves et leurs parents confrontés à des difficultés d'apprentissage ou de comportement, à des problématiques familiales et éducatives ou liées à un handicap sont reçus.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES

- **470 ménages** bénéficiaires d'un accompagnement social soit **1875 personnes** accompagnées
- **89 nouvelles demandes**
- **483 familles** soit **1027 personnes** ont bénéficié de la Boutique Social alimentaire
- **56 208 €** d'aides délivrées

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- **76 familles**
- **118 élèves**
- **46 étudiants**
- **361 entretiens** en établissements scolaires
- **81 suivis** en équipes éducatives MDPH



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES

Marseille est une métropole marquée par un taux de chômage particulièrement élevé et croissant. Les catégories socioprofessionnelles inférieures sont les plus touchées par ce phénomène. On constate alors que de nombreuses personnes qui s'en sortaient difficilement avant la crise sanitaire se retrouvent souvent sans emploi et confrontées à une baisse de revenus significative. De nouveaux bénéficiaires sont donc apparus à l'issue du COVID. Le CASIM doit prendre en charge ce public émergent non habitués à contacter les services sociaux communautaires, ayant besoin d'aide de manière urgente. En effet il est primordial de les accompagner rapidement afin de ne pas les laisser sombrer durablement dans la précarité. Le nombre de nouvelles demandes est ainsi en constante évolution depuis la pandémie, cette année on déplore une augmentation de 20% des ménages accompagnés.

Dans ce contexte particulier l'accompagnement social des familles a continué de s'amplifier dans trois domaines : **la santé et l'accès aux soins, le logement et l'aide alimentaire**. Dans un contexte de crise sanitaire et sociale exceptionnel qui a été le nôtre, nous avons constaté une augmentation tout aussi exceptionnelle des familles, jeunes et seniors qui ont fait appel au CASIM.

À la détresse sociale et financière est venue s'ajouter la détresse psychologique qui a impacté toutes les catégories socio-professionnelles et les retraités.

Les principaux objectifs opérationnels du Service Social du CASIM ont été **l'accès aux Droits, la lutte contre les inégalités et l'accompagnement social pour y parvenir**.

Les publics accompagnés ont été soit reçus sur site lors de permanences sociales ou de rendez-vous hors permanences lorsque la situation sanitaire l'a permis.

Une salle multimédia installée au « Jardin du 109 » ouverte au public avec un professionnel a également offert des temps de recherches individuelles ou de création d'espaces personnes de connexion.

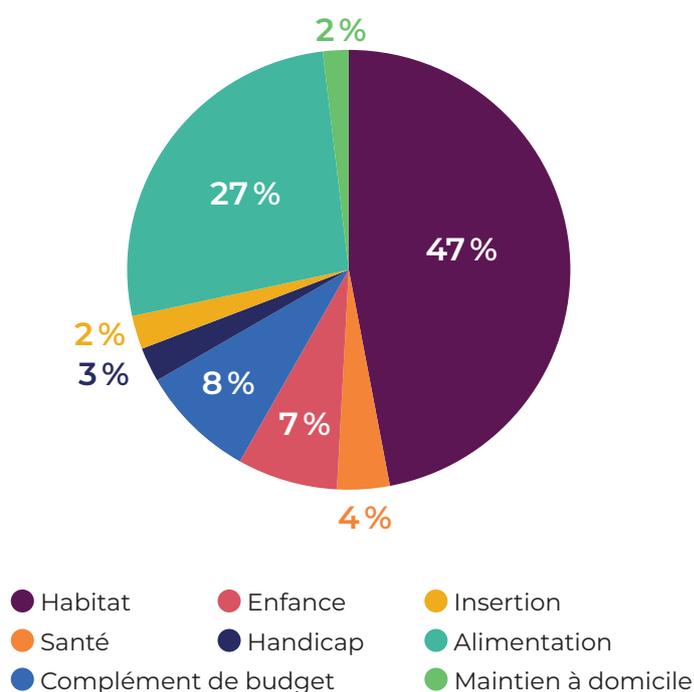
Un service spécifique d'écoute et d'orientation « Fil JEUNES » à destination des jeunes et des étudiants a été proposé. Les dispositifs publics ont été mobilisés pour faire face aux difficultés financières occasionnelles ou persistantes. Le Département 13, Métropole, CAF etc.



- **1 875 personnes** - dont **89 nouvelles demandes** - soit **470 familles ou jeunes** en difficulté ont été suivis et accompagnés par le Service Social
- **522 rendez-vous** en permanence
- **320 permanences** téléphoniques
- **96 visites** à domicile



NATURE DES AIDES FINANCIÈRES - SERVICE FAMILLE



TÉMOIGNAGE DE GÉRALDINE BENARROCH ASSISTANTE SOCIALE, SERVICE FAMILLE

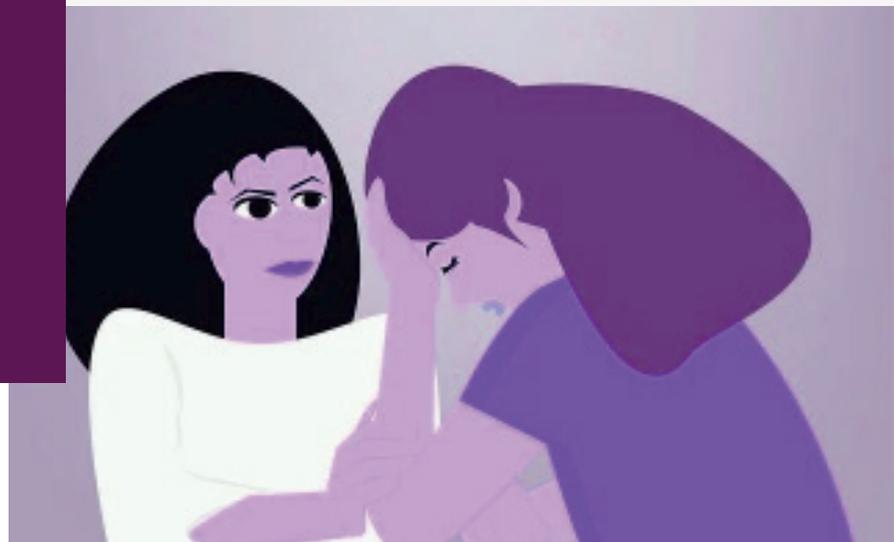
« En tant qu'assistante sociale, j'ai été confrontée à la multiplication des demandes pour une seule et même famille. En effet, les familles qui nous sollicitent, nous demande d'intervenir sur plusieurs postes. Depuis la crise sanitaire, nous ne pouvons plus régulariser une situation si nous n'agissons pas sur la majeure partie des charges mensuelles. C'est grâce aux demandes de droit commun, à l'accès à la boutique sociale mais aussi aux aides financières délivrées par le CASIM que nous évitons de nombreuses situations de surendettement. »

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En travail pluridisciplinaire avec l'équipe du service social, des psychologues interviennent dans le cadre de suivis individualisés au domicile ou sur RDV au siège de l'association, soit dans le cadre de permanences téléphoniques.

Les effets de la crise sanitaire ne sont pas derrière les étudiants, qui avant la crise nous sollicitaient très peu. Si l'activité économique a repris ces derniers mois en France, la situation financière de nombreux étudiants, elle, ne s'est pas améliorée à la suite de la pandémie. Nous avons eu de multiples demandes d'étudiants désireux de bénéficier de notre boutique sociale et solidaire, ayant besoin d'aides financières urgentes et ou de soutien psychologique régulier. Plusieurs facteurs expliquent les difficultés financières des étudiants. D'abord, la solidarité familiale joue moins le rôle de rempart qu'avant la crise sanitaire, beaucoup de parents ont subi des pertes et peuvent donc moins aider leurs enfants.

- **76 suivis** thérapeutique ou de soutien
- **45 suivis d'étudiants** dans le cadre du programme d'écoute « le fil jeunes »
- **35 nouvelles demandes**



Les effets de la crise sanitaire ne sont pas derrière les étudiants, qui avant la crise nous sollicitaient très peu. Si l'activité économique a repris ces derniers mois en France, la situation financière de nombreux étudiants, elle, ne s'est pas améliorée à la suite de la pandémie. Nous avons eu de multiples demandes d'étudiants désireux de bénéficier de notre boutique sociale et solidaire, ayant besoin d'aides financières urgentes et ou de soutien psychologique régulier. Plusieurs facteurs expliquent les difficultés financières des étudiants. D'abord, la solidarité familiale joue moins le rôle de rempart qu'avant la crise sanitaire, beaucoup de parents ont subi des pertes et peuvent donc moins aider leurs enfants.

La santé mentale des jeunes s'est fortement dégradée. L'état des jeunes a été mis à mal par la crise sanitaire. On pointe une augmentation nette des troubles dépressifs et on déplore une prise en charge psychologique insuffisante. Avec le temps les dégâts se manifestent avec de l'anxiété, de la dépression, des phobies scolaires, de l'addiction... Les jeunes n'arrivent plus à se projeter et ont besoin de soutien et d'accompagnement pour se construire et envisager une orientation adaptée. Dans son rapport, le Défenseur des droits dénonce le manque de prise en charge psychiatrique des jeunes et met en garde contre « les risques dévastateurs » de ce retard.

En 2021, le dispositif d'écoute et d'orientation destiné aux Jeunes a été mis en place au CASIM.

Appelé le « Fil Jeunes » il a fonctionné avec un numéro d'appel spécifique associé à une adresse mail pour proposer un temps d'écoute particulier à la Jeunesse en grande détresse au sortie des confinements successifs impactant, déroutants et générateurs de questionnements, d'angoisses et parfois d'une grande détresse. Sur une année une centaine de contacts enregistrés ont donné lieu à 45 accompagnements spécifiques de Jeunes. Les appelants avaient entre 16 et 25 ans.

Les problématiques abordées étaient essentiellement liées à la rupture de lien social entre jeunes, des difficultés d'orientations scolaires, des crises mineures au sein de la famille en raison des confinements et restrictions de sorties mais également des difficultés financières pour les étudiants ou les jeunes professionnels, avec ou sans diplôme.

Ce « fil » écoute Jeune est venu s'ajouter aux actions habituellement développées par le CASIM : suivis thérapeutiques, permanences en établissements scolaires (de la maternelle au lycée) permettent de recevoir les élèves et leurs parents confrontés à des difficultés d'apprentissage ou de comportement, à des problématiques familiales et éducatives ou liées à un handicap et action de soutien auprès des équipes éducatives ou des enseignants est aussi mise en place.



Permanences des psychologues en milieu scolaire en 2021 :

Le CASIM intervient plusieurs fois par semaine dans des établissements scolaires privés sous contrat avec l'Etat dans le cadre d'une convention tripartite associant l'établissement, le CASIM, et le FSJU (Fonds Social Juif Unifié).

- Permanences téléphoniques pour les familles
- RDV téléphoniques fixés avec des élèves dans le cadre de permanences
- Temps d'appels téléphoniques et réunions réservés aux enseignants
- Coordination avec les partenaires extérieurs
- Synthèses et Accueils des familles sur site dès que possible dans le respect des dispositifs sanitaires

Le parcours handicap en milieu scolaire qui va du trouble des apprentissages aux troubles de la sphère autistique est coordonné par l'assistante sociale

- Accueils des parents
- Orientation vers professionnels pour des bilans
- Réception des bilans des professionnels
- Proposition d'aménagements adaptés
- Elaboration de Plan d'Accompagnement Personnalisé avec le médecin scolaire et/ GEVASCO

Une aide humaine ou financière est sollicitée auprès de la MDPH.

En 2021 la psychologue est le référent principal qui coordonne le parcours de soin dans l'établissement.

Année 2021	Nb. d'entretiens réalisés	Nb. d'élèves concernés	Suivi équipe éducative MDPH
Ecole maternelle	52	18	10
Primaire	106	25	18
Secondaire	203	73	53



Les élèves en situation de handicap sont accompagnés et près de 35 d'entre-deux, toutes sections confondues ont bénéficié d'un AESH (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap) notifié par la MDPH.

Les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...) ainsi que des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA-H) sont les raisons principales de ces interventions spécifiques. Des enfants souffrant d'autisme et troubles neurologiques sont également suivis, leurs familles sont accompagnées et les équipes professionnelles de l'établissement scolaires bénéficient de temps d'échanges réguliers avec la psychologue.

Pour les élèves en situation de handicap un travail particulier est effectué avec les professeurs et les AESH. Les parents sont également rencontrés à plusieurs reprises pour faire le point sur les difficultés de l'enfant.

Le savoir-faire acquis permet la prise en charge de situations d'élèves en situation de handicap en nombre grandissant au fil des années.

Par ailleurs, le nombre de divorces ou de séparations est en constante augmentation, les écoles juives ne sont pas épargnées par ce constat. Les séparations sont souvent extrêmement douloureuses pour l'ensemble de la famille et l'enfant se retrouve au cœur de ce conflit. La psychologue offre alors un espace de parole neutre à l'enfant ou l'adolescent où il retrouve sa place d'individu.

Devant ce constat, une action spécifique de soutien à la parentalité s'organise au CASIM en 2021.

Nous nous orientons vers la création d'un service spécifique qui recevra les enfants, les jeunes et leurs familles et sera l'interface entre les milieux scolaires et éducatifs, pour faire face aux difficultés rencontrées (conflits avec les adolescents ou simple soutien à la parentalité avec les plus jeunes).

TÉMOIGNAGE D'AURÉLIE EL HARRAR, PSYCHOLOGUE, SERVICE FAMILLE

« L'année 2021 a été une année marquée par les incertitudes et l'obligation de s'adapter à des situations inédites. En tant que psychologue au service famille de l'action sociale du CASIM, j'ai été confrontée à des situations de plus en plus dégradées et des demandes de la part des familles de plus en plus nombreuses. Les enfants et les jeunes plus particulièrement, ont perdu leurs repères au quotidien. La scolarité a été entre coupée de confinements pour les écoliers, les lycéens et étudiants ont suivi la plupart de leur cours en distanciel. J'ai dû accueillir les angoisses de plus en plus massives des jeunes notamment des adolescents qui n'arrivaient plus à s'inscrire dans un quotidien ordinaire dans un temps «extra-ordinaire». Les conflits familiaux ont été accentués et la réponse que nous avons pu apporter a été limitée. Les professionnels se sont sentis de plus en plus démunis pour accompagner ces publics c'est pourquoi nous avons travaillé à la création d'un nouveau service. »

Le service social personnes âgées permet de répondre aux problématiques spécifiques des séniors ou de leur famille et de contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie: aide au maintien à domicile, aides financières, aides alimentaires, problématiques liées au logement, problématiques médicales, aides administratives, constitution de dossier d'aide à domicile, aide aux aidants et soutien psychologique.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES

- **1240 ménages** soit **1310 séniors** accompagnés
- **393 survivants** de la shoah accompagnés
- **66 685 € d'aides financières** délivrées
- **397 ménages** soit **451 personnes âgées** bénéficient de l'accès à la boutique sociale
- **64 personnes âgées** bénéficient d'un suivi psychologique

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS ET DE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

Des activités collectives ayant pour objectif de favoriser le maintien de la socialisation sont régulièrement organisées et encadrées par nos professionnels. Des visites sociales et de maintien des liens individualisés sont également réalisées

auprès des personnes les plus isolées afin de favoriser le lien social, contribuer au bien-être, améliorer le quotidien et de prévenir les risques liés à la vulnérabilité des séniors.

- **725 entretiens** téléphoniques
- **113 sorties** véhiculées
- **1098 visites** à domicile

PLATEFORME GÉRONTO-SOCIALE AMEA

C'est une plateforme d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation.

L'objectif est de coordonner la meilleure prise en charge possible à domicile.

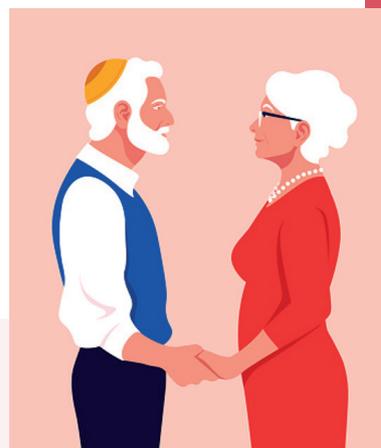


- **6 073 appels** téléphoniques sur la plateforme AMEA

AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE

Nos équipes mettent en œuvre pour l'ensemble des séniors des plans d'aide à domicile en complément des dispositifs de maintien au domicile de droit commun. Nous proposons un accompagnement et un suivi social spécifiques pour les survivants de la Shoah, ils sont aidés dans la constitution de leur dossier de demande d'indemnisation au-près de la Claims Conference.

- **253 personnes âgées** bénéficient d'un plan d'aide complémentaire
- **1 332 589 €** dédiés au maintien à domicile
- **23 296 repas** livrés par ACAD



Par rapport à la population générale, les personnes âgées ont subi de lourdes conséquences de la crise sanitaire. Elles ont souvent été confrontées à un arrêt ou une diminution de soins qui les a laissés plus vulnérables et a accéléré leur perte d'autonomie.

En 2021, le CASIM s'est mobilisé encore davantage chaque jour pour accompagner les séniors de la communauté afin qu'ils puissent vivre dignement. À la précarité de nos aînés en situation délicate, s'ajoute l'isolement qui ne fait que renforcer les difficultés rencontrées antérieurement. Face à l'isolement le risque de renoncement aux soins et aux droits augmente chez les personnes âgées. Elles ne peuvent pas payer leurs mutuelles et renoncent à des soins, ce qui aggrave leur situation médicale, dentaire ou ophtalmologique et rend encore plus difficile la vie quotidienne. Face aux difficultés financières accrues et aux problématiques de logements on déplore ainsi un renforcement de l'isolement social des aînés.

La file active du pôle seniors a considérablement augmenté en 2021 : on constate une augmentation de 16% du public accompagné.

La dématérialisation des démarches administratives est également une source d'inquiétude en 2021 pour nos aînés. L'avènement du numérique a marginalisé un bon nombre de personnes âgées que nous rencontrons et qui ont aujourd'hui bien du mal à s'approprier les outils numériques et les nouvelles technologies. Il faut souvent jongler entre plateformes internet, applications, messagerie informatique et téléphone mobile. Des manipulations et des aller-retours parfois trop complexes ou même trop difficiles à effectuer lorsque la vue baisse.

Aujourd'hui les retraités accompagnés par le CASIM réclament l'aide d'un tiers pour les aider à remplir leurs déclarations fiscales, transmettre aux mutuelles les frais de santé ou son certificat de vie à sa caisse de retraite pour continuer à percevoir sa pension de retraite, renouveler ses documents d'identité ou même prendre un rendez-vous chez le médecin...

Cette dématérialisation généralisée des démarches administratives les inquiète.

Pour faire face à ces demandes nouvelles, le CASIM a choisi en 2021 de renforcer son équipe professionnelle notamment en recrutant un nouveau travailleur social. Le Pole Senior aujourd'hui est composé d'assistantes sociales, d'une psychologue, d'un éducateur spécialisé, de visiteurs sociaux et d'un agent administratif pour les seconder.



LA PLATEFORME AMEA

La Plateforme géronto-sociale AMEA, créée en 2006 s'inscrit pleinement dans le schéma départemental en faveur du bel âge 2017-2022.

Cette plateforme, spécialisée dans l'accompagnement des personnes de 60 ans et plus, a pour vocation l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées ou de leur famille quelles que soient les difficultés rencontrées. C'est un lieu ressources pour les seniors et leur entourage. La plateforme AMEA est adossée au service social « personnes âgées » du CASIM qui propose ses services complémentaires : accompagnement social, programmes de visites à domiciles, programme d'activités culturelles et récréatives, service de soutien et d'accompagnement psychologique ainsi qu'un service spécifique d'accompagnement des survivants de la shoah.

Cette plateforme ouvre une polyvalence dans l'écoute. Tous les intervenants d'AMEA s'y succèdent à tour de rôle et ont été formés à l'écoute et à la maîtrise des dispositifs existant autour de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes âgées et de leur famille : aide à domicile, accueil de jour, accueil temporaire, séjour de répit, aide aux aidants, services d'urgence, portage de repas, aide à la mobilité, l'adaptation du logement, aides techniques, fiscalité, mesures de protection juridique, animation, loisirs...

En 2021, **6073 appels** téléphoniques ont été recensés principalement pour des problématiques d'isolement et de soutien psychologique et des demandes concernant le maintien à domicile.

Nous avons constaté que malgré les allègements des protocoles sanitaires et un retour à des visites à domiciles, le lien téléphonique est ancré et plébiscité par les plus âgés que nous accompagnons. C'est une rupture rapide de l'isolement, les échanges téléphoniques sont conviviaux, simples et renouvelés fréquemment.

Les appels conviviaux ont été multipliés au cours de l'année 2021. Il est important de saisir toute l'utilité de cette modalité professionnelle d'intervention auprès des personnes âgées en perte d'autonomie. Les contacts téléphoniques permettent de conserver un vrai lien, de multiplier le nombre de personnes rassurées dans une journée et de temporiser entre deux rencontres à domicile. C'est également un moyen précieux pour diagnostiquer les troubles auditifs qui sont synonymes de rupture de lien et d'isolement chez beaucoup de personnes. Ces informations collectées sont abordées avec l'intéressé puis en réunions d'équipe pour pouvoir, par exemple accompagner vers le soin et l'aide à l'audition.



ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En lien avec le service social et pour répondre aux besoins exprimés par les personnes âgées ou leur famille auprès de la plateforme AMEA, le CASIM a mis en place un service d'accompagnement et de soutien psychologique.

Ce service est assuré par deux psychologues cliniciennes. Une permanence téléphonique d'écoute est proposée aux personnes âgées ainsi qu'à leur famille le jeudi matin. En dehors des permanences téléphoniques le psychologue assure un suivi et un soutien thérapeutique soit au domicile des personnes âgées soit sur RDV au siège du CASIM pour les personnes les plus autonomes ou ne souhaitant pas « l'intrusion » du psychologue dans leur espace de vie privé.

En 2021, dans le contexte de crise sanitaire, les psychologues ont maintenu leur action, renforcés depuis mars 2020, en raison de l'isolement des plus âgés et des situations de grande détresse psychologique mais aussi de la demande croissante d'échanges téléphoniques.

Une baisse des situations les plus alarmantes est constatée et nous en sommes satisfaits. Les familles ont pu reprendre leurs places et leurs rôles, les visites familiales sont redevenues possibles, en sécurité et dans le respect des règles de vigilance sanitaires qui s'imposent toujours, depuis que le dispositif de vaccination est activé et efficace.

En 2021 les psychologues ont participé à certaines sorties collectives, dans le cadre de l'action de lien social Bel Eté, soit pour pouvoir évaluer l'autonomie et les éventuelles pertes cognitives des seniors hors de leur domicile, soit pour apporter leur soutien après certaines visites très impactantes émotionnellement telle que la découverte du Mémorial de la Déportation à Marseille.



ACCOMPAGNEMENT AU BENEFICE DES SURVIVANTS DE LA SHOAH

Le CASIM a pour mission d'aider les survivants de la shoah dans la constitution de leur dossier de demande d'indemnisation et de leur apporter un accompagnement et un suivi social. À cette fin, il bénéficie de fonds versés par la Claims Conférence et par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

En 2021, le CASIM a versé sur un fonds doté par la Claims Conference des aides spécifiques via le Hardship Fund et le Fonds de l'Article 2 de la Claims Conference. Ces aides sont versées au titre de l'aide à domicile en complément des plans d'aide publics ou pour du portage de repas, l'aide au transport ou à l'aménagement de l'habitat ou encore pour contribuer à des frais ou équipements médicaux. Le temps compte plus que jamais pour identifier et accompagner les victimes du nazisme. Les Survivants de la Shoah, témoins d'une période tragique. Le CASIM y consacre une part importante de son action.

Les objectifs de ce projet sont :

- **L'identification de Survivants de la Shoah inconnus du CASIM et nécessitant des soins à domicile ou d'autres services dans le sud de la France à travers une action renforcée autour des villes de Nice, Lyon, Montpellier et Marseille. (Nous prévoyons l'extension du plan d'action pour Bordeaux et Toulouse au cours de l'année 2021/2022)**
- **La mise en place d'une campagne d'information dans toutes les communautés juives du sud de la France**

Cette information optimisée devra permettre à davantage de Survivants indemnisés par la Claims Conference, de bénéficier d'aide à domicile, sachant qu'en France on estime qu'environ 10% le public cible atteint.



Par le Service de Portage de Repas à Domicile de l'ACAD, le service social sénior du CASIM permet aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap, de bénéficier de repas casher complets, équilibrés et variés, 365 jours par an sur tout le territoire marseillais. Le portage de repas est intégré dans le projet d'accompagnement social des personnes isolées, fragile ou en perte d'autonomie dans l'incapacité de cuisiner. Ce dispositif permet également de favoriser le lien social et de rompre la solitude par le biais des contacts téléphoniques, des visites lors des livraisons, et de la célébration du chabath et des fêtes par le respect des traditions culinaires. Depuis la crise sanitaire nous avons augmenté de 50% le nombre de repas cashers livrés au domicile des plus vulnérables notamment grâce au soutien de la Claims conference et du Fonds Myriam. La flexibilité budgétaire autorisée jusqu'en Juin 2021 par le gouvernement allemand dans le cadre des négociations avec la Claims Conference a permis de déplacer 20% du budget de l'aide à domicile vers le portage de repas.

AIDES VERSÉES AUX SÉNIORS EN 2021

- **1 042 589 €** versés pour le maintien à domicile (CLAIMS)
- **118 385 €** versés pour le portage de repas (CLAIMS)
- **81 615 €** versés pour le portage de repas COVID (CLAIMS)
- **90 000 €** de cofinancement reste à charge d'aide à domicile (CLAIMS)
- **55 000 €** d'aides d'urgence

ACCOMPAGNEMENT DES SURVIVANTS DE LA SHOAH SUR LE PLAN QUANTITATIF

- En 2021, la file active des personnes s'élève à **393** et nous déplorons **22 décès de Témoins**
- **Accompagnement social de 216 personnes** bénéficient d'un accompagnement
- **68 personnes** bénéficient de visites à domicile hebdomadaires

AIDE À DOMICILE

- **176 personnes** ont bénéficié d'un plan d'aide à domicile complémentaire aux dispositifs de droits commun (APA, CARSAT, RSI, CNRACL...)
- **66 personnes** ont bénéficié d'un cofinancement sur leur reste à charge de leur APA
- **53 personnes** ont bénéficié quotidiennement du service de portage de repas mis en œuvre par l'ACAD



LES VISITES ET ANIMATIONS SOCIALES

Ce service s'articule habituellement autour de 2 axes :

- des temps individualisés de visites à domicile
- des temps collectifs d'animation : *programme d'activité « Bel Eté » (toute l'année) et Ateliers seniors*

Les actions de soutien individuel à travers des visites sociales organisées régulièrement auprès de personnes isolées offrent une possibilité d'échanges duels entre l'intervenant et la personne visitée, une certaine proximité peut alors s'installer. Ce sont des activités de soutien pour permettre aux personnes de limiter leur perte d'autonomie et de rompre l'isolement. Elles ont aussi un impact thérapeutique fort dû à une prise en considération individuelle des besoins de chacun.

Les animations collectives ont pour objectif de favoriser le maintien de la socialisation et donc d'éviter l'isolement et le repli qui sont des tendances fortes chez les personnes âgées.



TÉMOIGNAGE DE LISA SEBAOUN, VISITEUSE SOCIALE, SERVICE PERSONNE ÂGÉE

« Nous organisons régulièrement des activités et des visites pour les personnes âgées isolées. Le but étant la rupture de l'isolement. La COVID a été un facteur d'aggravation de cet isolement et des difficultés d'ordre physique et psychique sont apparues. Nous avons été confrontés à plus de problématiques diverses pour faire sortir les personnes qui étaient très anxieuses par rapport aux potentielles contaminations. Un certain nombre de bénéficiaires ont perdu beaucoup de leurs capacités à se mouvoir et à marcher à l'extérieur. Notre travail a pris ainsi une autre dimension ; notamment dans le fait de les aider à reprendre confiance en elles et leur redonner envie de construire du lien social. »

VISITES SOCIALES

Des régulations en réunions d'équipe pluridisciplinaire permettent de faire des propositions concertées, élaborées et individualisée pour chaque personne visitée. La plus grande difficulté rencontrée par les visiteuses sociales reste l'annulation tardive des rendez-vous, soit parce que les bénéficiaires sont occupés par ailleurs (RDV médical, visites impromptue d'amis ou famille etc...) soit par manque de motivation (baisse de moral, oubli...). Une fois encore, le lien téléphonique permet de maintenir une vigilance et même de passer le relai avec les travailleurs sociaux en cas d'annulations récurrentes symptomatiques.

ANIMATIONS COLLECTIVES – PROGRAMME BEL ÉTÉ

« Bel Eté Marseille » est un programme qui permet aux personnes retraitées encore autonomes de participer à des activités régulières, récréatives et culturelles. C'est un programme bimensuel de sorties et de rencontres accompagnés par des professionnels disponibles, à l'écoute, dynamiques et relais indispensable des travailleurs sociaux du service.

Ces animations collectives ont pour ambition non seulement de prévenir l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées mais aussi de réunir tous les seniors qui souhaitent partager des activités ludiques et découvrir la richesse de notre patrimoine régional.

Bel Eté vit également au rythme des fêtes de la vie Juive. Ces moments sont très importants pour les seniors les plus isolés, sans famille à leurs côtés ou avec des enfants qui vivent loin. Au-delà de l'aspect festif et joyeux de ces sorties, en 2021 ces temps ont été des temps forts de retrouvailles, de reprise goût à la vie en société mais également une manière de lutter contre le repli sur soi qu'on constate chez les plus fragiles avec la peur de la maladie et inévitablement de la mort.

On constate aujourd'hui que la mobilité est un frein à la participation des activités. Les personnes âgées vivants à domicile sont confrontées à des difficultés croissantes de déplacements, fatiguées et hésitantes à l'idée de sortir seules, elles renoncent. En effet, nous analysons depuis le lancement du programme dernièrement que nombreux sont nos bénéficiaires suivis et ciblés par nos programmes d'activité qui ne participent pas, suite à des problématiques liés aux déplacements. Les sorties sont pourtant essentielles pour les personnes en perte d'autonomie, elles permettent de conserver un lien et de rompre la solitude vécu difficilement. Nous avons déjà mis en place un service d'accompagnement véhiculé (avec le soutien de la FMS) mais nous souhaitons pouvoir accompagner davantage de bénéficiaires dans leurs déplacements.

La mobilité des seniors présente donc un enjeu important. Pour s'assurer de veiller à rompre l'isolement de nos aînés fragiles, il est primordial d'être en capacité de proposer la possibilité de sortir et de se déplacer facilement.



La boutique sociale apporte une aide alimentaire aux personnes et familles en situation précaire par la possibilité d'acheter des produits de première nécessité à coût très réduit. Chaque bénéficiaire s'engage à gérer son crédit d'achat et choisit les produits qu'il souhaite consommer en participant à hauteur de 10 % du prix réel.

- **Faciliter l'accès à la culture par la mise en vente de livres, revues, CD, cassettes**
- **Remobiliser ces personnes sur leur vie quotidienne et leur santé et réduire leur isolement social en leur offrant la possibilité de participer à des ateliers pédagogiques et éducatifs et d'avoir accès à un salon de coiffure et d'esthétique, à un rayon de vêtements et de chaussures**



BOUTIQUE SOCIALE

- **483 familles** soit **1027 personnes** ont bénéficié de l'accès à la Boutique Sociale

BOUTIQUE SOCIALE ITINÉRANTE

La Boutique Sociale dispose d'un service de livraison à domicile qui permet de répondre aux demandes des personnes isolées rencontrant des difficultés de mobilité, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap. Les personnes passent commande par téléphone et les produits choisis leurs sont livrés.

- **635 ménages livrés** soit **950 personnes** ont bénéficiés du service de livraison à domicile
- **238 familles** soit **499 personnes**
- **397 ménages** soit **451 personnes âgées**
- **284 familles, jeunes et personnes âgées** aidées pour Pessah



La Boutique Sociale du CASIM est l'unique épicerie solidaire cachère du département. La boutique sociale du CASIM c'est une épicerie accueillante et conviviale qui donne accès à des produits cachers et de qualité à un faible coût. C'est un outil complémentaire aux actions menées par le service social du CASIM et les services de proximité publics, en matière de nutrition et d'hygiène alimentaire, d'éducation budgétaire et de maintien du lien social.

L'épicerie sociale qui fait partie intégrante du pôle d'intervention sociale de l'association est accessible à toute personne en situation de précarité orientée par un opérateur social.

Conformément au code de l'action sociale et des familles, la boutique dispose de l'habilitation à recevoir des aides publiques au titre de la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

La boutique sociale déménage, une nouvelle Boutique sociale s'apprête à être inauguré au sein même de notre maison des Séniors et des solidarités, le « Jardin du 109 ». Cet espace est rattaché au Pôle d'intervention sociale nous permettra d'accueillir dans de meilleures conditions le public et de proposer un ensemble de services dans une dynamique intergénérationnelle et participative (activités récréatives et culturelles, activités de prévention et d'aide aux aidants, bibliothèque, café solidaire, salle de sport, salon de coiffure solidaire, espace multimédia, boutique vêtements et accessoires...).

Chaque personne en difficulté financière orientée par un travailleur social peut bénéficier de ce lieu d'échange et d'écoute, préservant la dignité et la liberté de choix de chacun.

La boutique sociale est un tremplin pour sortir d'une situation difficile grâce à un accompagnement personnalisé et des ateliers favorisant l'autonomie et l'estime de soi comme des ateliers de cuisine ou de gestion de budget.

L'analyse des besoins sociaux montre que la pauvreté, la perte d'autonomie et l'isolement continuent d'évoluer et de prendre de l'ampleur à Marseille depuis la crise sanitaire.

Dans un contexte marqué par une forte progression de la demande sociale et un accroissement des difficultés des publics, la boutique sociale poursuit de nombreuses finalités, allant de la réponse d'urgence à l'insertion sociale en passant par la lutte contre l'isolement des personnes en situation de précarité. Le contexte de précarisation et de paupérisation croissante implique la construction et la structuration de réponses adaptées et diversifiées pour faire face aux besoins des publics en situation de vulnérabilité, dont l'accès à une alimentation saine, équilibrée et l'accès aux produits de première nécessité.

L'année 2020 a vu une augmentation des demandes d'accès à la Boutique sociale et à la Boutique itinérante du CASIM. Nous avons enregistré en effet une hausse de l'ordre de 35 % en recevant plus de 2500 bénéficiaires (2018 bénéficiaires de la Boutique sociale et 529 bénéficiaires de la boutique itinérante) et 393 orientations par des référents sociaux 24 670 repas cachers ont été livrés par l'ACAD aux personnes les plus fragiles et en perte d'autonomie.

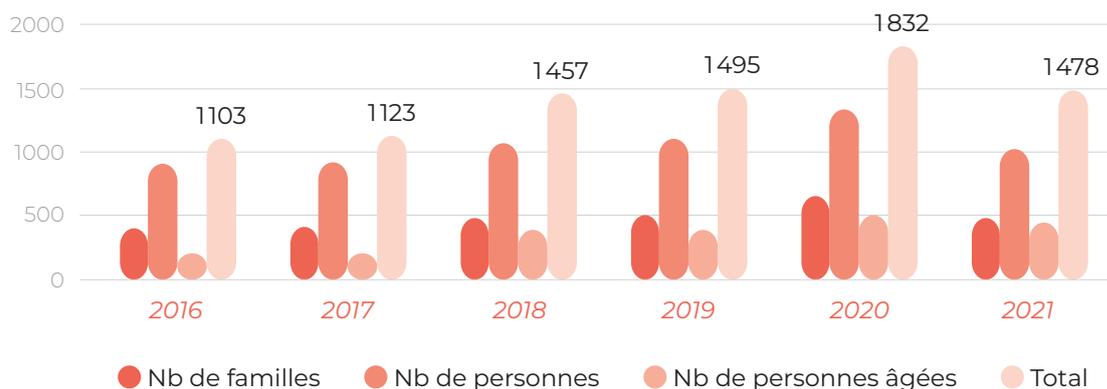
En 2021, alors que la file active des bénéficiaires du service social augmentait par rapport à 2020, il s'est avéré que nous avons enregistré une baisse de 24% de la file active de la Boutique Sociale. Cela s'explique en parti du fait du déménagement de notre boutique dans de nouveaux locaux, nous n'étions malheureusement pas toujours en mesure d'accueillir nos bénéficiaires sur place. Nous avons donc en contrepartie augmenté le montant du panier moyen délivré, augmenté le nombre de livraisons de la Boutique Sociale Itinérante, augmenté très significativement le nombre de repas livrés aux personnes âgées, et intensifié notre soutien auprès des publics les plus démunis en renforçant de 44% le budget dédié aux aides financières d'urgence. Il est également important de notifier que le budget des achats liés à l'alimentation (portage de repas inclus) a augmenté de 67%. Ainsi, nous avons largement continué à répondre aux besoins alimentaires de nos bénéficiaires. 141 ménages ont été orientés vers la Boutique sociale par des prescripteurs extérieurs à l'association (MDS, CCAS, CAF, Amicale du Nid, Caravelle ; SOS Femmes, CROUS, CADA, Armée du salut, CMP, CHU...).

BÉNÉFICIAIRES DE LA BOUTIQUE SOCIALE DE 2015 À 2021

Année	Nb de familles	Nb de personnes	Nb de seniors	Total
2015	408	913	176	1089
2016	402	904	199	1103
2017	411	920	203	1123
2018	482	1072	385	1457
2019	498	1108	387	1495
2020	648	1329	503	1832
2021	482	1027	451	1478



BÉNÉFICIAIRES DE LA BOUTIQUE SOCIALE EN 2021



DES PARTENAIRES PRÉCIEUX

Le financement de la Boutique sociale et de la Boutique itinérante est possible grâce à nos partenaires et à la solidarité de nos donateurs. Les soutiens financiers du Fonds Social Juif Unifié, du Fond Myriam, de la Fondation SACTA RACHI et du Conseil départemental des Bouches du Rhône permettent au Pôle d'intervention sociale du CASIM non seulement de répondre à l'urgence mais aussi de faire face aux changements que la crise Covid 19 impose durablement aux plus fragiles. Une subvention de la préfecture dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté FRANCE RELANCE a également contribué à l'acquisition de nouveaux équipements.



FONDATION SACTA RACHI



Par ailleurs, l'équipe a été épaulée par l'aide de bénévoles issue d'associations de jeunesse et d'éducation populaire et de bénévoles adressés par la Réserve Civique ainsi que des bénévoles coordonnés par le réseau ANDES. Ces renforts ont permis d'assurer la logistique liée au service de Boutique Sociale Itinérante et ainsi de gérer le surcroît de livraisons.



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA BOUTIQUE SOCIALE ITINÉRANTE



Les problématiques liées au logement représentent un enjeu majeur dans notre département. Le CASIM entend poursuivre pleinement son engagement en faveur du logement et de l'hébergement des personnes les plus fragilisées. Favoriser l'accès ou le maintien dans le logement des ménages en situation de précarité ou d'exclusion et contribuer ainsi à leur insertion par le logement représente une priorité. L'espace ressources Logement du CASIM constitue une plateforme d'accompagnement social lié au logement : accueil, diagnostic, appuis individualisés et ateliers collectifs.

ACCOMPAGNEMENTS AUX LOGEMENTS INDIVIDUALISÉS



L'accompagnement au logement individualisé est destiné à apporter aux ménages une aide pour l'accès et, ou le maintien dans un logement adapté et décent. Tout ménage en difficulté de logement pouvant être en situation d'impayés de loyers ou de charges, en procédure d'expulsion, sans solution de relogement, cumulant plusieurs problématiques (budgétaire, familiale, professionnelle, de santé) peut bénéficier d'aide. Le travailleur social en charge du suivi accompagne le ménage pour élaborer son projet logement, favoriser son maintien dans le logement, réaliser ses recherches de logement, faciliter l'accès aux droits, mettre en place une aide à la gestion budgétaire.

- **180 ménages accueillis** dans le cadre d'accompagnements individualisés
- **12 mesures ASELL** (Accompagnement socioéducatif lié au logement)

ACCOMPAGNEMENTS "MÉDIATION"

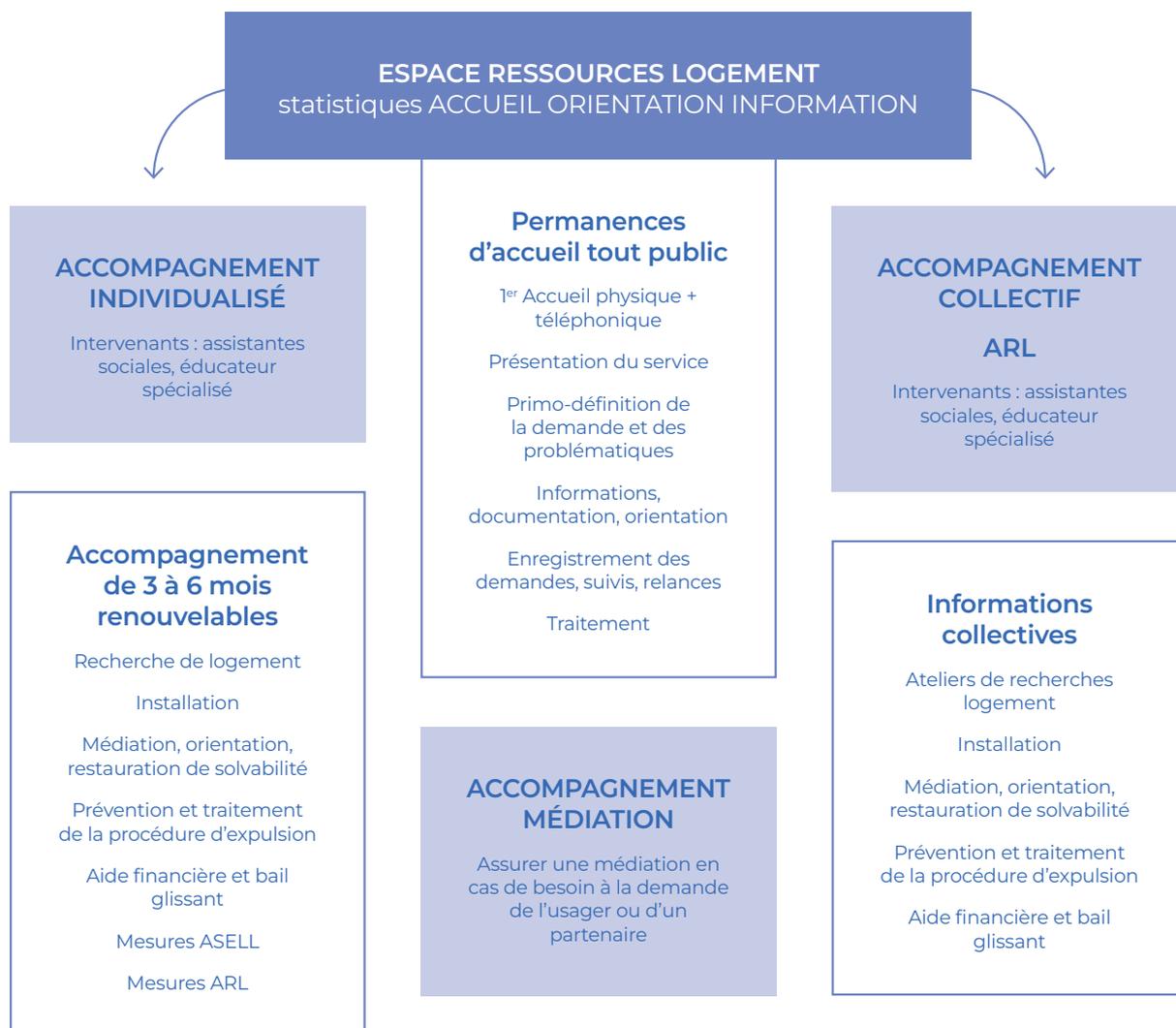
Cet accompagnement permet de recourir au service pour assurer une médiation en cas de besoin. Il peut être déclenché par les partenaires ou les usagers, au bénéfice des ménages ayant déjà été accompagnés par le service et éprouvant à nouveau un besoin d'aide et/ou d'accompagnement.

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS

Les ateliers collectifs visent à transmettre une information sur les démarches à accomplir et les dispositifs mobilisables pour préparer un projet d'accès à un logement, s'y installer, régler ses dettes...

- **100 participants** aux ateliers





Depuis le début de la crise sanitaire nous avons concentré nos actions pour répondre aux problématiques de logement. Face à l'urgence et à la hausse des besoins nous avons fait du logement une priorité.

Le haut comité pour le logement des personnes défavorisées alerte avec son rapport intitulé « Marseille : de la crise du logement à la crise humanitaire ». Le rapport souligne le manque de logements sociaux accessibles dont 75% de la population relève. Pour les plus modestes trouver un appartement s'avère très difficile. Les membres de la communauté juive marseillaise sont largement concernés par ce constat.

Au service social du CASIM on observe des besoins en hausse considérable. En 2020 déjà, le nombre de bénéficiaires concernés par des demandes d'aides financières liées au logement avait augmenté de 30 % (88 familles soutenues financièrement en 2019 contre 114 en 2020). On constate cette année encore une augmentation de 17 % des aides octroyées pour des dettes de loyer, de taxes d'habitation, d'assurances logement ou des dettes énergétiques, ou encore pour financer des hébergements temporaires en plus des financements publics obtenus.

En 2021, le CASIM a proposé un nouvel axe de travail collectif par des Ateliers Recherche Logement, les ARL grâce au soutien du Conseil départemental 13. Ces ateliers thématiques ont lieu au « Jardin du 109 ». Une dynamique de groupe favorise les recherches individuelles et aide à la remobilisation de tous : chaque solution logement trouvée et un booster pour tous.

- **Assurer un soutien aux personnes ou familles reposant sur une écoute de leur demande, pour accéder à un logement décent et adapté à leur situation,**
- **Favoriser un maintien dans les lieux en cas d'impayé de loyer et/ou de risque d'expulsion,**
- **Assurer, en cas de besoin, une médiation entre le bailleur et la personne ou famille,**
- **Suivre l'évolution de la personne ou famille dans un cadre contractuel.**

En 2021, les ARL ont été impactés par la situation sanitaire. Pour une première année de mise en place du dispositif, le challenge a été de réussir à organiser un travail par petits groupes, si possible, ou au moins de maintenir un lien par des appels téléphoniques ou des réunions en visioconférence au cours de l'année.

Chaque mardi lors de ces nouveaux rendez-vous de travail collectifs autour du logement, l'impact sur la remobilisation de chaque participant au groupe a été impressionnant. À l'issue de réunions collectives d'information sur le dispositif ARL et des possibilités offertes pour se loger, mieux se loger ou se reloger, nous avons rencontré des marseillaises et des marseillais rassurés et confiants face à leurs difficultés enkystées.

Un logement obtenu, un bail signé, un hébergement décent trouvé, sont autant de signaux envoyés à chacun et un espoir de voir son propre projet de logement réalisé. Pour autant, nous n'avons pas de solutions « miracles » et chacun sait que l'accès au logement, pour les ménages en difficulté restent un axe de travail crucial.

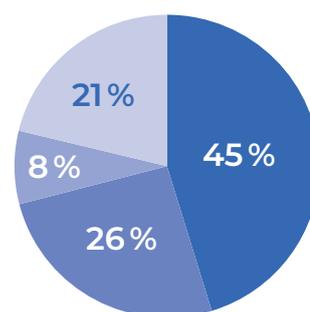
Concernant les mesures ASELL (accompagnement Socio-éducatif Lié au Logement) les objectifs fixés dans le cadre du conventionnement avec le CD13 ont été atteints. Après la crise du Covid 19 nous avons dû travailler le « projet logement idéal » et le projet logement réel à atteindre.

Pour exemple, après le 1^{er} confinement, se sont exprimées des demandes d'accompagnement vers des appartements avec des terrasses ou des maisons avec jardins. La plupart des ménages concernés par les mesures ASELL ont des difficultés périphériques très importantes mais la part de rêve exprimée face à nos travailleurs sociaux, démontre une qualité de relation et d'écoute pour pouvoir, non pas déconstruire les rêves, mais amener vers des projets réalisables et satisfaisants.

Le volet individuel de l'accompagnement social et éducatif lié au logement permet à chaque famille, chaque personne, de bénéficier d'une guidance et d'un soutien essentiel.



POPULATION ACCUEILLIE DANS LE CADRE D'ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS



- Familles
- Familles monoparentales
- Personnes âgées
- Personnes isolées

TÉMOIGNAGE DE CARINA LENFANT, ASSISTANTE SOCIALE CASIM

« En tant que référente sociale sur les dispositifs de logement au CASIM (ASELL et ARL), j'ai pu constater que les actions collectives des ARL permettent aux participants d'avoir un lieu de parole concernant leurs problématiques de logement mais aussi de renouer avec le lien social. Les ateliers sont stimulants et formateurs pour tous. Les 3 types d'accompagnements proposés par notre service permet aussi de voir le projet de logement comme une opportunité et un défi à la place d'un obstacle et un échec. Malgré que la situation de logement sur Marseille reste difficile et souvent inaccessible pour beaucoup de ménages en précarité. Les ARL au CASIM ont permis aux plusieurs participants de trouver un logement adapté à leur situation. »

AIDE À L'INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

Espace Réussite a pour mission l'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion, et une action d'accompagnement vers l'emploi. Espace Réussite est positionné depuis de nombreuses années sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion socioprofessionnelle et d'accompagnement vers l'emploi mis en œuvre par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

19 PROFESSIONNELS

L'équipe professionnelle est composée d'accompagnateurs à l'emploi, d'assistants social, d'éducateurs spécialisés, de psychologues, de formateurs et de chargés de relations entreprises.



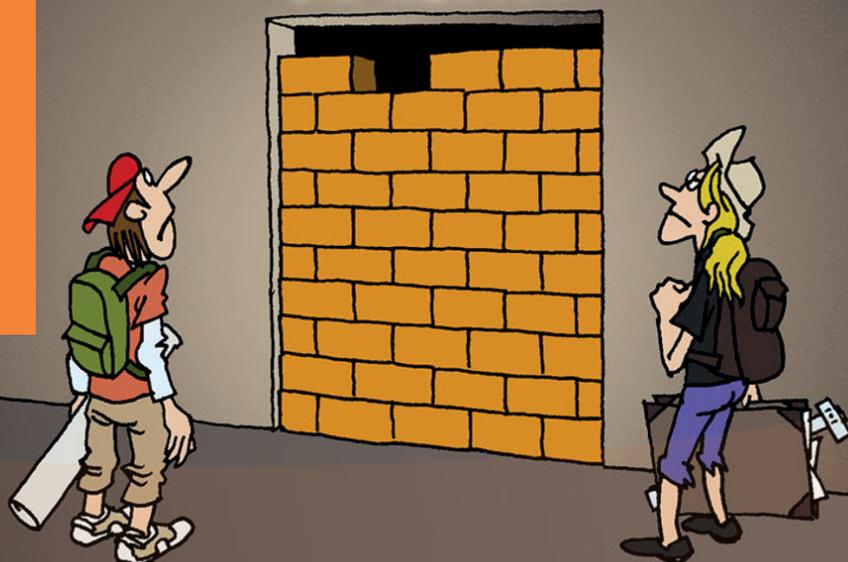
ACTION GÉNÉRATRICE D'INSERTION ET DE REMOBILISATION

- 311 personnes suivies
- 1187 ateliers collectifs organisés
- 3 455 participations
- 2 939 entretiens individuels

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ A L'EMPLOI

- 1149 bénéficiaires du RSA suivis
- 1 078 diagnostics réalisés
- 9 655 heures d'entretiens
- 173 mises en emploi

VIE ACTIVE



ESPACE RÉUSSITE EN 2021

Au sein de l'Espace Réussite, le CASIM a construit une expertise professionnelle reconnue, de l'accompagnement des publics en difficulté dans les domaines suivants :

- Revalorisation de l'image de soi ;
- Dynamisation du projet d'insertion ;
- Mise en évidence des acquis de l'expérience et analyse de leur transférabilité ;
- Mesure de l'éloignement à l'emploi ;
- Émergence d'un projet professionnel ;
- Mise en place de parcours d'insertion vers l'emploi avec formations, si nécessaire ;
- Connaissance de la vie économique locale, régionale, nationale ;
- Évaluation quantitative et qualitative des compétences professionnelles ;
- Technique de recherche d'emploi ;
- Accompagnement dans la recherche d'emploi, la mise en relation, la prise de poste.

Le nouveau-né d'Espace Réussite

Suite aux conséquences de la crise sanitaire l'enjeu pour le CASIM a été de renforcer son offre de service en matière d'aide à l'emploi vers les publics communautaires mais également de proposer ses services aux entrepreneurs juifs dans leurs démarches de recrutement.

Depuis Octobre 2021, OBJECTIF EMPLOI, le dispositif d'accompagnement à l'emploi destiné exclusivement aux membres de la communauté juive de Marseille est venu s'ajouter à l'activité du service Espace Réussite.

Ce dispositif d'accompagnement est destiné aux candidats en recherche d'emploi et/ou en cours de reconversion professionnelle, mais également aux employeurs dans le cadre du recrutement de leurs futurs collaborateurs.

Véritable « Guichet de l'Emploi, les candidats, comme les employeurs, peuvent contacter le standard d'Espace Réussite afin d'être reçu en entretien individuel et exposer leurs besoins. Après une 1^{re} rencontre et un diagnostic de leur situation, un accompagnement individualisé avec un prévisionnel de parcours et des étapes à mettre à œuvre leur est alors proposé.

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ À L'EMPLOI (DAIE)

La prestation a pour objet la construction et l'accompagnement de parcours d'insertion individualisé, prenant en compte la globalité des difficultés personnelles et professionnelles des publics, afin de les préparer à l'emploi et de leur permettre de l'occuper durablement. Elle se structure, par l'inscription du bénéficiaire dans des étapes de parcours avec pour objectif le placement en emploi durable et se caractérise par :

- L'établissement d'un diagnostic socioprofessionnel avec le bénéficiaire RSA qui doit permettre la construction d'un projet professionnel réaliste ;
- L'accompagnement à l'emploi individualisé et renforcé qui alternera les entretiens de face à face et les étapes de parcours. Il permettra l'acquisition de technique de recherche d'emploi et la mise en œuvre d'actions facilitant la mise en emploi ;
- La mise en emploi.



Équipe du dispositif DAIE

LE D.A.I.E SUR LE PLAN QUANTITATIF

Année	En 2020	En 2021
Nombres de personnes orientées	1346	1296
Nombre de personnes suivies	1148	1149
Nombre de personnes non intégrées et/ou réorientées	799	654
Nombre de diagnostics courts	428	369
Nombre de diagnostics d'intégrations	537	709
Nombre de mises en emploi et/ou formation	107	173
Nombre d'heures d'entretiens	8376	9655

Le D.A.I.E sur le plan qualitatif

La crise sanitaire débutée en Mars 2020 avait eu un impact important sur le dernier trimestre de la 2^e session du marché DAIE. Malgré les difficultés qui se sont installées, notamment avec plusieurs confinements et des nouveaux process à mettre en œuvre, l'équipe du DAIE s'est montrée comme à son habitude solide et soudée. Elle a su faire face à cette situation inédite avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît.

Malgré certaines difficultés récurrentes chaque année exprimée telles que :

- l'accompagnement « social » qui se fait au détriment de l'accompagnement à l'emploi, dû à l'augmentation de la précarité et des situations sociales complexes,
- la charge administrative lourde et anxiogène,
- la pression permanente liée à la facturation trimestrielle.

Les chiffres se sont maintenus voir même améliorés pour certains :

- nombre d'orientations constant mais encore inférieur aux attendus (dû entre autres au nombre trop important de dispositifs similaires au DAIE)
- augmentation du nombre de personnes intégrées dans le dispositif
- augmentation du nombre d'heures d'entretiens en face à face
- nette augmentation du nombre de mise en emploi et/ou en formation



TÉMOIGNAGE DE BÉATRICE AUGUSTE-CHARLERY, SUIVIE DANS LE DAIE ET SORTIE EN EMPLOI

« Tout d'abord Je n'étais pas motivée pour faire cet accompagnement j'étais déjà découragée pour travailler. J'ai eu un très bon accueil en arrivant à l'association CASIM par Madame Buttignol. J'ai eu la responsable qui m'a encouragé, j'ai eu de nombreux encouragements vraiment j'ai senti que j'étais aidée, soutenue, en profondeur. Mme Colon m'a aidé à trouver un travail rapidement, ça m'a donné beaucoup de réconfort.

J'ai eu le courage de chercher du travail de me motiver et voilà le résultat, je travaille maintenant. Je sens que je pourrais faire d'autres travail parce que je ne suis plus déprimée plus découragée et ça grâce à vous l'association CASIM. »

Nos points de satisfaction pour cette année

Notre équipe

En Décembre 2020, notre équipe s'est activement mobilisée afin de trouver des solutions visant :

- l'augmentation du nombre de bénéficiaire intégrés dans le dispositif,
- l'augmentation de nombre de bénéficiaires mis en emploi,
- l'augmentation du nombre de bénéficiaires mis en formation.

Elle a produit, dès janvier 2021, un plan d'actions détaillé fixant les objectifs et les nouveaux process qu'elle a su mettre en œuvre. Les résultats obtenus sur ces points ont été satisfaisants puisque le nombre de mise en emploi et en formation est passé de 107 à 173, soit de 20 % à 28 %. Les résultats enregistrés sur le début de la 4^{ième} année de marché s'inscrivent dans cette même dynamique et laissent espérer l'atteinte des objectifs fixés, soit 30 % minimum.

Les bénéficiaires pris en charge

Comme l'année passée, et ce malgré l'augmentation des situations socio-professionnelles préoccupantes, la satisfaction des bénéficiaires reste intacte en 2021 pour le plus grand nombre d'entre eux.

Le CASIM Espace Réussite, au travers de l'accompagnement du DAIE, leur apporte un espace de parole, d'échanges et de respect dont ils ont besoin pour mener à bien leur réinsertion professionnelle.

TÉMOIGNAGE DE DÉBORAH COLON, CHARGÉE DE RELATIONS ENTREPRISE DU DAIE

« J'ai intégré le CASIM dans le service Espace Réussite le 4 septembre 2021 en tant que chargée de relation entreprises pour le dispositif d'accompagnement individualisé à l'emploi. En intégrant le CASIM, j'ai pu trouver ce que je cherchais à travers mes différentes années d'expérience : le capital humain ! Celui-ci m'a permis de remplir au mieux ma mission qui nécessite avant tout une réelle cohésion d'équipe, le partage de la même vision et la volonté unique de donner une chance à toutes personnes sans emploi.

Grâce à un portefeuille d'entreprises partenaires développé et qualifié à travers mes précédentes activités, plusieurs mises à emploi ont été réalisées avec des personnes accompagnées depuis plusieurs mois ; des profils de personnes qui n'arrivaient pas à se stabiliser pour différentes raisons telles que : difficultés linguistiques, questionnement sur le choix d'un métier pour lequel il n'y avait pas d'expérience significative, manque d'autonomie dans la recherche d'emploi, problématique de la fracture numérique pour diffuser une candidature ou répondre à des offres d'emploi.

J'ai découvert que les valeurs humaines portées par les salariés du CASIM service Espace Réussite ainsi qu'à tous les échelons, de nos secrétaires, collaborateurs sur l'action Agir jusqu'à notre agent d'entretien, contribuent significativement à un bien-être au travail que l'on trouve que trop rarement sur d'autres structures. »

LE DISPOSITIF AGIR : ACTION GÉNÉRATRICE D'INSERTION ET DE REMOBILISATION

La prestation **AGIR** a pour vocation d'inscrire le bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active dans **une dynamique de remobilisation à visée sociale et à la réactivation des liens sociaux** grâce à son adhésion à un parcours individualisé.

Cette action d'insertion sociale a pour objet de permettre aux personnes de se projeter dans un parcours d'insertion dans un lieu sécurisant d'échanges et de partage.

Modalités d'organisation de la prestation :

- Le bilan psychosocial (phase 1) a pour objectif d'amener le bénéficiaire du RSA à adhérer au projet et de mettre en avant ses faiblesses et ses atouts. Ce bilan est réalisé durant les deux premiers entretiens.
- La construction de projet (phase 2) alterne, pendant 21 semaines, entretiens et ateliers collectifs. Durant les 3 premières semaines de cette phase, les bénéficiaires réalisent une période d'adaptation et de découverte des ateliers. Cette phase permet aux stagiaires d'expérimenter un large panel d'ateliers, de nature différente, voire la quasi intégralité des ateliers, de se mobiliser et de s'adapter au rythme de la prestation.



Équipe du dispositif AGIR

À l'issue de celle-ci, ils choisissent en moyenne 3 à 4 ateliers définitifs parmi les suivants :

- Théâtre - Image de soi
- Sophrologie
- Sorties culturelles
- Atelier d'écriture
- Remise à niveau de français et connaissances générales
- Informatique et initiation à internet
- Arts plastiques
- Djembé
- Gym en musique
- Accès aux droits et citoyenneté
- Atelier Vie Familiale
- Groupes de paroles
- Chant
- Danse libre
- Parents/Enfants

Ceci dans l'objectif de dynamiser davantage leurs parcours d'insertion.



Atelier Art plastique AGIR

LE BILAN QUANTITATIF D'AGIR

Année	2019	2020	2021
Nombre de personnes suivies	461	369	311
Nombre ateliers collectifs	1003	580	1 187 (soit 3 455 heures)
Nombre de participations sur les ateliers	13 111	5 993	9 248
Nombre d'entretiens individuels	4 140	3 230	2 939

Le bilan qualitatif d'AGIR

Sur ce nouveau marché, nous avons maintenu un nombre varié d'ateliers, tous animés par des professionnels. L'atelier parent/enfant a été mis en place, ponctuellement en 2021, par l'assistance sociale et l'éducatrice de notre équipe. Nous avons également proposé un nouvel atelier : danse libre pour une partie des personnes.

Restant sur de l'individualisation de parcours, le plan de formation de chaque bénéficiaire prend évidemment en compte tous leurs freins périphériques. Le nombre d'ateliers est donc modulable.

Trois stages se sont succédés pendant cette année 2021 : AGIR 7, AGIR B1(1), AGIR B1(2) :

- AGIR 7, qui avait démarré durant le dernier trimestre 2020 s'est terminé en Mars 2021. Il a débuté en octobre mais le 30 Octobre : nouveau confinement ! Nous avons réinventé un stage en «visio ». Pour l'occasion, un Facebook AGIR, dédié uniquement aux bénéficiaires de cette session, a été créé. Mais le numérique a ses limites car certains n'ont pas accès à internet ou ne sont pas équipés d'ordinateur, de tablette ou de smartphone. Le travail d'organisation est colossal pour un résultat, certes enrichissant humainement, mais décevant financièrement. Pour le bien des bénéficiaires, nous avons repris tous les ateliers en présentiel fin novembre, avec masques et gestes barrières. Nous nous sommes mobilisés pour avoir des salles d'ateliers : celles de la mairie étant fermées.
- AGIR B1(1), nom pour la première session du nouveau marché, devait débuter mi-mars. Mais avec le début du troisième confinement début avril, la session a finalement été reportée de deux semaines en Avril 2021.
- AGIR B1(2), nom pour la deuxième session du nouveau marché, a commencé en Septembre 2021 et s'est terminée le 18 février 2022.



La crise sanitaire a encore une fois impacté les sessions : moins de présence aux ateliers, moins d'orientations pour les stages suivants.

Nous avons démarré le nouveau marché avec l'obligation du pass sanitaire pour accéder aux salles des mairies. Contrainte importante, puisque la plupart de nos bénéficiaires n'étaient pas vaccinés contre le Covid. Nous n'avons donc pas pu accéder aux salles du Centre Municipal d'Animation VELTEN, où nos ateliers Gym, Danse libre et Djembé devaient se dérouler. Aussi l'Atelier des Arts (Salle de la Mairie) contraint à la même obligation, n'a pas pu accueillir notre atelier théâtre.

Sur cette première année, nous avons dû faire jouer le réseau du CASIM pour trouver des lieux pouvant nous accueillir, cela n'a vraiment pas été facile.

Le seul atelier où il était nécessaire d'avoir le pass sanitaire était l'atelier sortie, indispensable pour accéder aux lieux culturels, comme les musées. Donc, seuls les bénéficiaires vaccinés pouvaient s'inscrire sur cet atelier.

En parallèle de l'organisation matérielle, il a fallu faire un travail de persuasion, d'abord auprès des partenaires sociaux, afin qu'ils prescrivent sur AGIR, dispositif collectif ; et auprès des bénéficiaires eux-mêmes, parfois plein d'appréhension à intégrer une telle action groupale.

De nombreux partenaires sociaux et structures étaient alors en télétravail, ce qui n'a pas simplifié la prise de contact ou donner la motivation aux bénéficiaires d'aller sur du collectif. Tout le travail de maillage s'est essentiellement fait par téléphone et visioconférence, ce qui est moins chaleureux et impactant, qu'une présentation de visu. Ce qui n'a pas favorisé la mise en place et surtout la prise de contact avec les nouveaux partenaires.



Le bilan spectacle qui est habituellement organisé à la fin de chaque session, a eu lieu pour la dernière fois en février 2020. Il n'a malheureusement pas pu se dérouler à la fin des stages suivants : c'est un vrai manque car il permet de rendre compte de l'évolution des bénéficiaires du RSA, et est un véritable vecteur de promotion de l'action.

Les situations de chaque stagiaire sont difficiles, elles nécessitent un accompagnement social et psychologique important. Une relation de confiance est établie, une relation d'aide est instaurée. La crise sanitaire a exacerbé ces difficultés, les participants trouvent au CASIM un moment de répit dans leur vie compliquée, une écoute bienveillante et un soutien.

Les retours des points d'accueil RSA, des pôles d'insertion et des bénéficiaires eux-mêmes sont, malgré tout, toujours très positifs et élogieux sur l'action menée par le CASIM.

Les points de satisfaction de notre équipe :

- l'adaptabilité et la persévérance de l'équipe,
- la recherche permanente de solutions de l'équipe face aux difficultés rencontrées,
- la satisfaction du plus grand nombre des bénéficiaires accompagnés.

TÉMOIGNAGE DE CÉCILE SORIANO, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE D'AGIR, SALARIÉE AU CASIM DEPUIS 2021

« Lors des accompagnements, je travaille en binôme avec les bénéficiaires, afin de faire émerger un projet qui leur correspond.

J'ai aussi la possibilité de travailler sur des ateliers collectifs, et c'est un avantage en tant que travailleur social. Ces temps collectifs permettent une autre approche des bénéficiaires que j'accompagne, et facilitent souvent les relations.

Ce poste est très enrichissant pour moi. Les individus que je rencontre chaque jour me font grandir dans ma pratique et le bout de chemin que nous faisons ensemble permet de créer des liens forts. Le travail que j'effectue est une réelle satisfaction pour moi ».

Seule maison de retraite casher des Bouches du Rhône, les Oliviers disposent d'une résidence autonomie, d'un EHPAD et d'un accueil de jour. Une solution adaptée est proposée pour chaque personne âgée quel que soit son niveau de dépendance. L'établissement constitue un lieu de vie dont la finalité est de contribuer au bien vieillir des personnes.

- 10 054 journées réalisées
- 90,61 % d'occupation

UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE

Ouverte à toute personne valide, elle dispose de 29 appartements simples

ou doubles, d'un coin cuisine et d'un balcon entièrement rénovés.

UN EHPAD

Spécialement conçu pour offrir un cadre de vie chaleureux et confortable, l'établissement propose 65 chambres individuelles médicalisées et meublées.

- 23 725 journées réalisées
- 94,28 % d'occupation

UN PÔLE D'ACTIVITÉ DE SOINS ADAPTÉS

Des activités sociales et thérapeutiques sont organisées pour les résidents ayant des troubles du comportement modéré. Le PASA de nuit s'adresse spécifiquement aux personnes manifestant des troubles nocturnes du comportement.

- 24 bénéficiaires PASA de jour
- 47 bénéficiaires PASA de nuit

UN ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

Les personnes âgées à domicile en perte d'autonomie, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée peuvent être accueillies du lundi au vendredi. L'objectif est de préserver leur autonomie grâce aux activités proposées et de leur permettre de rester vivre le plus longtemps possible chez elles.

35 participants



88 PROFESSIONNELS

Une équipe pluridisciplinaire est disponible au quotidien sur l'ensemble des dimensions qui concourent à l'accompagnement global et au bien-être des résidents.

LES OLIVIERS EN 2021

L'année 2021 fut ponctuée par de nouveaux défis : la reconstruction après plusieurs mois d'incertitudes et d'un risque certain pour les résidents et les professionnels, la mise en place de la vaccination, et enfin retrouver un quotidien proche de la normalité.

Il nous a fallu lever certaines mesures d'isolement et enfin, gérer l'extrême fatigue et la lassitude de certaines équipes de soignants ou tout autre professionnel de l'établissement. C'est en effet en post-crise que se font sentir les effets en santé mentale, qu'ils se déploient de manière manifeste chez les intervenants comme chez les résidents (notion bien connue de stress post-traumatique). L'impact de la crise reste prégnant au plan humain, technique et financier, et nous sommes toujours inquiets que l'arrivée de nouveaux variants fragilisent, à nouveau, l'organisation.

À cela, se rajoute la crise du recrutement en EHPAD, où le secteur déjà très impacté par des difficultés de fidélisation, se retrouve aggravé par la crise sanitaire.

Néanmoins cette crise n'a pas présenté uniquement des effets négatifs. Il nous a permis de mettre en perspective nos forces internes et notre capacité d'adaptation.

Nous étions très conscients de l'impact délétère du confinement préventif : amaigrissement, perte de repères, hausse des troubles du comportement et avons eu à cœur de trouver des solutions pour maintenir le lien social auprès des personnes positives à la Covid.

La vaccination, mise en place début janvier a été massivement acceptée par les familles et les résidents et près de 90 % de nos résidents ont été vaccinés, cela nous a permis de rapidement remettre en place les différentes animations.



Vaccination dans les locaux de l'Accueil de Jour

TÉMOIGNAGE DE GAËLLE ANIMATRICE, EHPAD ET RÉSIDENCE AUTONOMIE

« Après 1 an de difficultés où les animations étaient plus individualisées, c'était un réel bonheur de les voir à nouveau réunis. Malgré tout, le cluster nous a appris à nous adapter, c'était une façon différente d'aborder le projet d'animation. La reprise des sorties, des fêtes, du partage s'est faite naturellement et voir l'éclat de lumière dans leurs yeux fut une véritable joie. »

Les différentes fêtes de notre calendrier ont pu être célébrées, les résidents ont ainsi pu fêter sereinement la fête de Pourim et faire des plantations pour Tou Bichvat ainsi que Pessah, les fêtes de Tichri ou Hanouka.



Les activités de plein air ont été privilégiées et les résidents ont pu profiter pleinement du temps agréable que ce soit pour des sorties au parc puis pour les sorties plages avec la contribution de la ville de Marseille et le dispositif des « tiralos » pour les personnes à mobilité réduite.



Enfin, tout l'été a été l'occasion de différentes rencontres et fêtes. Les Eclaireurs Eclaireuses Israélites de France sont venus partager des moments de joie et de jeux avec les résidents au cours du mois de juillet, nous avons aussi fait appel à différents chanteurs et autre orchestre pour divertir nos résidents durant ces longues après-midis ensoleillées pour leur plus grand plaisir ainsi que celui des professionnels.

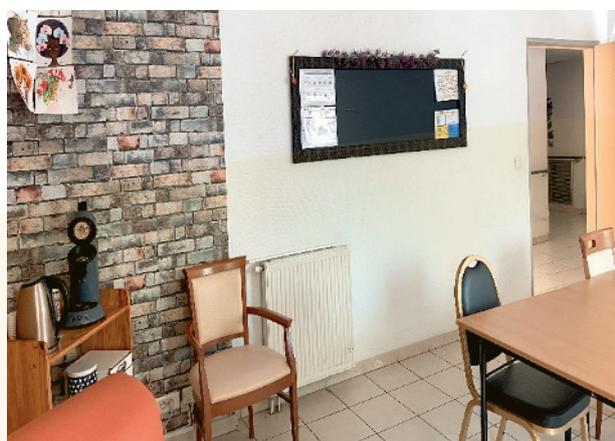
L'Accueil de Jour a enfin réouvert ses portes de façon stable et dans ses propres locaux au cours du premier trimestre 2021. Cela nous a permis de reconstituer progressivement la file active, si lourdement impactée par les différentes fermetures.

L'équipe a courageusement su relever le défi de se transformer en soignants de l'EHPAD, durant le cluster pour prêter main forte aux équipes, puis travailler dans des locaux réduits avec de faibles effectifs. Ils ont su garder suffisamment d'optimisme pour relancer les différents partenaires et enfin retrouver en fin d'année un taux d'occupation très louable.

AUTRES FAITS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2021

Le PASA fait « peau neuve »

Dans le cadre de la signature de notre CPOM, nous avons engagé un vrai travail de réorganisation de notre PASA commençant par la rénovation de nos locaux.



TÉMOIGNAGE DE CORINNE MIRRE, AUXILIAIRE DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE - PASA

« Je suis heureuse de recevoir les résidents dans ce nouveau cadre. Je voulais que lieu soit chaleureux et accueillants, c'est pour cela que nous avons choisi des couleurs chaudes. Les résidents s'y sentent bien et ont crée des habitudes comme à la maison. »

Commission gérontologique

Cette année, de nouveau la commission gérontologie a pu se réunir afin de faire un bilan de cette crise passée dans l'établissement. Cela a été pour nous l'occasion de saluer nos partenaires médicaux et remercier particulièrement le laboratoire pour sa réactivité dans la programmation des tests, la pharmacie pour son accompagnement facilitant pour la distribution des vaccins et notre ergothérapeute qui n'a pas hésité à prêter main forte aux équipes lors de notre cluster dans le secteur Covid.

Nous avons eu à cœur de mettre en place plusieurs principes de la loi EGALIM, notamment :

- Travail sur le gaspillage alimentaire : nous avons fait une étude fine de notre production de denrées alimentaires et nous nous sommes aperçus d'une surproduction récurrente. Nous avons mis en place un système de contrôle par les pesées des restes alimentaires.
- Le recyclage de nos déchets et le passage au compost : Les restes alimentaires sont jetés au compost et récupérés en voiture électrique. Nous recyclons par ailleurs, les mégots, le carton, le papier et autre pile et ampoules en conformité avec les exigences du décret 5 flux n°2016-288 du 10 mars 2016.
- Repas végétariens : un repas végétarien avec substitution par des protéines végétales est proposé une fois par semaine à nos résidents.
- Circuit court certains fruits et légumes : en accord avec notre maraicher nous privilégions les fruits et légumes de saison en provenance de notre région.

TÉMOIGNAGE DE MURIEL NOURIKIAN, ADJOINTE DE DIRECTION

« Nous avons à cœur de mettre en place des actions pour aller dans le sens de la loi. Cela nous a permis de recentrer et sensibiliser les équipes sur le gaspillage alimentaire. Nous avons impliqué les résidents dans cette réflexion en les faisant participer à l'élaboration des menus et la proposer leurs recettes. Les économies faites ont permis d'améliorer la qualité des produits. »

Nous pouvons noter une augmentation du taux d'occupation qui reste, malgré tout, en dessous de nos chiffres habituels. Ceci s'explique par la difficulté de recrutement de nouveaux résidents au premier trimestre 2021 à cause des visites sur rendez-vous. En effet, celles-ci étant conditionnées par les mesures de protections, notamment des restrictions en termes d'horaires de visite, beaucoup de familles ont trouvé des solutions de maintien à domicile afin de repousser le placement.

Nous pouvons noter une augmentation significative du taux d'occupation de la Résidence Autonomie due aux travaux de rénovation des appartements et des parties communes.

Les terrasses des Oliviers (EHPAD)	2019	2020	2019	2020
Taux d'occupation réel en %	461	369	461	369
GMP	1003	580	1003	580
Résidence des Oliviers				
Taux d'occupation réel en %	461	369	461	369

DIRECTION DES SERVICES

DIRECTION DES SERVICES

- **Directrice Générale** : Myriam SOBOL
- **Directrice de l'Action Sociale** : Pascale TETELBOM
- **Directrice de la Résidence les Oliviers** : Carole MAZOUZ
- **Responsable Espace Réussite** : Elsa PILO puis Gilles BEN DRIEM en Juin 2021
- **Directrice de l'ACAD** : Anne-Charlotte KELLER

REMERCIEMENTS

- Aux 16 membres bénévoles du Conseil d'Administration et à sa Présidente Mme Marie-Hélène LONDNER
- Aux 140 membres des équipes professionnelles qui s'investissent avec dévouement pour que le CASIM puisse remplir ses missions
- À Madame Elsa Pilo qui a fait valoir son droit à la retraite cette année et que nous remercions chaleureusement pour son implication au sein du CASIM pendant de longues et belles années.
- Aux donateurs qui par leur générosité ont contribué au fonctionnement de la Boutique sociale et au développement des actions de solidarité du CASIM
- À tous nos partenaires qui nous accordent leur confiance et qui soutiennent notre action au service des plus démunis et des plus fragiles : le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, l'ARS PACA, la CARSAT du Sud Est, le FSE, la CAF, le FIPD, les caisses de retraites complémentaires du groupe AGIRC ARRCO, La banque Alimentaire, ANDES, l'Agence du Don en nature, Dons solidaires, Le FSJU, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, la Fondation SACTA RACHI, La CLAIMS CONFERENCE, le Fonds Myriam.

NOS PARTENAIRES

